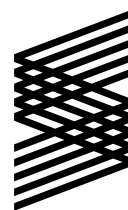


# **Changements climatiques et résilience des territoires : quelles réponses en Afrique de l'Ouest ?**

Conférence organisée du 10 au 12  
Septembre 2018 à Dakar, Sénégal  
Synthèse des principales leçons et  
recommandations



**PRISE**

Pathways to resilience  
in semi-arid economies

Recherche pour des futurs résilients au climat



## **Remerciements**

Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'Initiative de recherche en adaptation collaborative en Afrique et en Asie (IRCAAA), avec le soutien financier du Royaume-Uni à travers son Department for International Development (DfID) et du Centre International de Recherches pour le Développement (CRDI) au Canada. Les opinions exprimées dans ce travail sont celle des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de DfID et du CRDI ou de son Conseil des gouverneurs.

# Sommaire

<b>Liste des encadrés</b>	<b>5</b>
<b>Sigles et abréviations</b>	<b>6</b>
<b>Contexte</b>	<b>7</b>
<b>Les objectifs de la conférence</b>	<b>8</b>
<b>Résultats, leçons apprises et principales recommandations</b>	<b>9</b>
Thème 1 : Développement économique territorial résilient, croissance et atteinte des Objectifs de Développement Durable.	9
Thème 2 : Mobilités, transferts et développement territorial résilient	11
Thème 3 : Changements climatiques, capital naturel, chaînes de valeurs et résilience des territoires	12
Thème 4: Adaptation du secteur privé, des collectivités territoriales et financement climatique	13
Thème 5 : Modalités de partenariat politique et économique pour l'action en faveur de communautés et collectivités résilientes	14
<b>Principales recommandations de la conférence</b>	<b>15</b>
<b>Perspectives/Prochaines étapes</b>	<b>16</b>

# Liste des encadrés

Encadré 1 : Promouvoir la Résilience des Economies dans les Zones Semi-Arides (PRESA)	8
Encadré 2 : La perspective territoriale du PRESA pour ne laisser personne pour compte	10
Encadré 3 : Le défi de la mobilisation des transferts des migrants pour financer le développement territorial	11
Encadré 4 : Analyse des Chaines de Valeurs pour la Résilience des Zones Semi-Arides	12
Encadré 5 : Le projet Décentralisation des fonds climat (DFC) : un modèle innovant de financement de l'adaptation au Mali et au Sénégal	13

# Sigles et abréviations

CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CEDRES	Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CNES	Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal
CORAF	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles
CRDI	Centre de Recherches pour le Développement International
DFC	Décentralisation des Fonds Climat
DFID	Department for International Development
IED Afrique	Innovation, Environnement, Développement en Afrique
IRCAAA	Initiative de Recherche Concertée sur l'Adaptation en Afrique et en Asie
LSE	London School of Economics
NEF	Near East Foundation
OCB	Organisations Communautaires de Base
ODD	Objectifs de Développement Durable
ODI	Overseas Development Institute
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNA	Programme National d'Adaptation
PRESA	Promouvoir la Résilience des Economies en zones Semi-Arides

# Contexte

Les scénarii projetés par les experts du climat pourraient entraîner des risques considérables pour la croissance et le développement économiques et l'atteinte des objectifs de développement durable des pays africains si des mesures hardies ne sont pas prises pour réduire considérablement le réchauffement climatique.

Les phénomènes climatiques extrêmes réduisent souvent à néant des années d'investissements dans les infrastructures économiques et sociales et obligent de nombreux pays africains à rediriger une bonne partie des ressources publiques déjà limitées et destinées à d'autres activités et secteurs prioritaires de développement vers la réponse aux catastrophes.

Ces impacts climatiques contribuent également à l'accélération des phénomènes de recompositions territoriales qui découlent de phénomènes multiples en lien direct ou non avec le changement climatique ; notamment la ruée vers les ressources en terres en Afrique ; la mobilité et les phénomènes migratoires des jeunes, la poussée urbaine, etc.

Cela se traduit par des transformations importantes des processus productifs, des dynamiques sociales dans les territoires qui sont les réceptacles des manifestations et des impacts de ces différents processus. Les territoires deviennent de ce fait des espaces pertinents de régulation et de gouvernance des ressources, d'organisation des chaînes de valeurs et d'expression des stratégies communautaires d'adaptation et des initiatives économiques mises en place par différents acteurs économiques.

Ils offrent également un cadre d'articulation opérationnelle entre la planification locale, la planification nationale et les agendas globaux, notamment l'agenda 2030 sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et la mise en œuvre de l'accord de Paris de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Une perspective de territorialisation offre ainsi une opportunité de mise en synergie entre ces différents agendas et échelles de planification.

Le contexte de décentralisation en cours dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest offre un cadre institutionnel pour une redéfinition de la relation entre le développement économique et la résilience inscrite dans une dynamique de territorialité. La fonction de régulation de l'accès et de l'utilisation des ressources naturelles par les collectivités territoriales constitue ainsi un levier pour garantir la durabilité des bases de la résilience des territoires face au changement climatique.

# Les objectifs de la conférence

Entre autres objectifs, la conférence régionale visait essentiellement à :

- Engager une réflexion sur l'évaluation des systèmes existants (aux niveaux local, national, régional et international) en vue de déterminer leur contenu, performance, avantage comparatif ainsi que leur mise à l'échelle et synthétiser les connaissances probantes sur les voies et moyens pour une meilleure résilience des territoires ;
- Proposer des synergies et des cadres de gouvernance multi échelles et multi acteurs ;
- Identifier les gaps de connaissances sur les questions de résilience des économies pour des études approfondies au niveau des territoires ;
- Proposer aux décideurs locaux, nationaux et internationaux des axes et instruments programmatiques inter-agences de résilience des territoires contribuant à l'atteinte des ODD et des visions stratégiques nationales.

La conférence a réuni pendant trois jours environ 150 participants originaires d'Afrique, d'Asie et d'Europe et représentant des décideurs publics, des organisations de producteurs le secteur privé, des institutions de recherche, des organisations non gouvernementales (ONG) et inter-gouvernementales, de partenaires bilatéraux et multilatéraux.

## Encadré 1: Promouvoir la Résilience des Economies dans les Zones Semi-Arides (PRESA)

La conférence est principalement alimentée par les résultats du projet de recherche multi-pays « Promouvoir la Résilience des Economies dans les zones Semi-Arides (PRESA) » qui intervient en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est et en Asie. Il est mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative de Recherche Concertée sur l'Adaptation en Afrique et en Asie (IRCAAA) financée par le et le Department For International Development (DFID, Royaume Uni) et le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI, Canada). Basé sur la recherche et l'engagement des parties prenantes pour influencer la prise de décisions, le PRESA vise à favoriser l'émergence et le développement d'économies équitables et résilientes au climat.

Le projet, est mis en œuvre par un consortium composé de Overseas Development Institute (ODI), du Grantham Institute on Climate Change and the Environment de la London School of Economics (LSE) au Royaume Uni ; Innovation, Environnement et Développement en Afrique (IED Afrique) basée au Sénégal, le Sustainable Development Policy Institute (SDPI) au Pakistan et des partenaires nationaux de recherche comprenant le Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les Milieux et les Territoires de l'Université de Ouagadougou, Burkina Faso ; le Kenya Market Trust (KMT) au Kenya et le Regional Environment Centre for Central Asia ( CAREC), Kazakhstan. Les activités de recherche sont menées au Burkina Faso, au Sénégal, au Kenya, au Pakistan et au Tadjikistan.

Pour plus d'informations: [www.iedafrique.org/-Promouvoir-la-Resilience-des\\_163-.html](http://www.iedafrique.org/-Promouvoir-la-Resilience-des_163-.html) ).



# Résultats, leçons apprises et principales recommandations

## Thème 1 : Développement économique territorial résilient, croissance et atteinte des Objectifs de Développement Durable.

- a) Les zones semi-arides ne doivent pas être perçues comme des barrières économiques au développement mais plutôt comme des espaces viables où les acteurs, en particulier le secteur privé, sont capables d'impulser des initiatives de développement économique durable et résilient. Il est nécessaire aujourd'hui, au-delà des politiques publiques de l'Etat, de permettre au secteur privé d'apporter sa contribution dans la construction de la résilience des économies locale face aux changements climatiques.
- b) La pertinence de la territorialisation des politiques publiques à travers l'implication des collectivités territoriales et leurs populations est maintenant largement acceptée. Cependant la réalité est que ces acteurs ne sont pas suffisamment formés pour prendre en charge correctement la question de la territorialisation des politiques publiques. C'est pourquoi il faudra consentir plus d'efforts au niveau central pour pouvoir accompagner ces collectivités de manière convenable.
- c) Aujourd'hui la question de l'atteinte des ODD doit être pensée en relation avec la problématique et leur articulation avec les systèmes de planification nationale et territoriale. Cette nouvelle perspective doit être appropriée par les autorités publiques dont les ministères en charge du pilotage du suivi des ODD. C'est pourquoi il est primordiale de travailler dans le sens de la mise en synergie des acteurs et de favoriser le partage des bonnes pratiques de recherche action entre eux.
- d) Il existe de bonnes pratiques mises en œuvre par les populations, les collectivités territoriales et les Etats et qui permettent d'accélérer l'atteinte des ODD et renforcer la résilience climatique des communautés, mais elles ne sont pas suffisamment documentées.
- e) La génération et l'accès à des données probantes et désagrégées aux différentes échelles territoriales (village, commune, département, région, etc.) sont des déterminants clés pour des interventions mieux ciblées et efficaces dans une perspective d'atteinte des ODD. C'est pourquoi la mise en place d'un dispositif de recherche à cette fin s'avère indispensable et nécessite un partenariat entre l'Etat, les institutions de recherche, les ONG et les collectivités territoriales.
- f) Par exemple au Sénégal, notamment dans la partie Sud et Sud-Est du pays, des études ont montrés que 42% des cibles ne peuvent être désagrégés au niveau local faute de données ; ce qui rend difficile la déclinaison locales des politiques publiques, notamment celles qui contribuent à l'atteinte des ODD.

Par ailleurs, des études ont montré que si nous voulons atteindre les ODD en 2030, 65% des cibles devront être réglées au niveau local qui ne reçoit alors que 1/10 des ressources. Ce déséquilibre doit être corrigé si on veut gagner le pari de l'atteinte des ODD en 2030.

## Encadré 2 : La perspective territoriale du PRESA pour ne laisser personne pour compte

Les zones semi-arides sont souvent présentées sous le prisme de leurs problèmes et manques et mais rarement sur les potentialités et opportunités qu'elles renferment. La recherche PRESA remet en question cette perspective stéréotypée et prône une approche qui met l'accent sur les opportunités et solutions offertes par ces zones.

Dans le cadre de la poursuite des objectifs de développement durable, notamment pour l'opérationnalisation du principe « ne laisser personne pour compte », le PRESA propose l'adoption d'une perspective territoriale pour une meilleure valorisation des opportunités des zones semi-arides pour un développement économique inclusif et résilient. Ci-dessous, quelques éléments de justification d'une telle perspective :

1. Les zones laissées pour compte tendent à abriter les pourcentages les plus élevés des groupes marginalisés. Dans un tel contexte la perspective territoriale :
  - prône l'équité dans l'allocation des ressources publiques entre les territoires sur la base du principe qu'ils sont tous des réservoirs d'opportunités
  - aborde le principe « ne laisser personne pour compte » sous l'angle du développement territorial, en s'appuyant sur les potentialités des zones et groupes laissés pour compte afin de développer leurs actifs et leur capacité productive
  - permet une prise en charge simultanée de plusieurs ODD et la possibilité de tirer avantage de l'effet bras de levier de certains ODD (éducation, santé, gestion des ressources naturelles, etc.) sur les autres.

Cette perspective facilite une « localisation » des ODD à travers leur intégration dans le processus de planification local.

## Thème 2 : Mobilités, transferts et développement territorial résilient

Les facteurs économiques et environnementaux sont parmi les plus importants à considérer pour expliquer les décisions de mobilités. Toutefois, il faut distinguer les réponses aux événements climatiques brusques (inondations, tempêtes) générateurs de migrations soudaines, massives et les événements progressifs (dégradation des terres, salinisation, désertification). Les réponses aux chocs climatiques sous la forme de mobilité sont plurielles. Les migrations internes sont sans commune mesure avec les migrations internationale en termes de volume.

Grâce aux transferts et à l'investissement dans les infrastructures communautaires de base (écoles, mosquées, forages, postes de santé, magasins de stockage, voies de communication, etc.), mais également dans la prise en charge des besoins domestiques surtout en période de chocs, les migrants contribuent à l'atteinte de certains Objectifs de Développement Durable.

Donc, la perception consistant à considérer les migrants uniquement comme des groupes à ne pas laisser pour compte dans le cadre des ODD, doit être revue à travers l'adoption d'une nouvelle perspective qui les considère comme des partenaires porteurs de solutions pour le développement territorial.

Les mobilités ont contribué à une rétribution territoriale en Afrique de l'Ouest. Les investissements structurants des pouvoirs publics et les incitations pour orienter les transferts vers les investissements productifs doivent s'appuyer sur une formation des migrants et leurs familles et à une facilitation des transferts (réduction des coûts, diversification de l'offre).

Il faut diversifier le portefeuille d'incitations disponible au niveau territorial pour arriver à les articuler avec les besoins d'investissement des migrants. Dans le schéma d'aménagement territorial, il est important d'agir de manière prospective et de faire coexister une vision fondée sur la recherche de l'attractivité et la compétitivité et une approche centrée sur les solidarités territoriales.

### Encadré 3 : Le défi de la mobilisation des transferts des migrants pour financer le développement territorial

D'un montant de 224,3 milliards de CFA en 1994, les transferts des migrants originaires de la zone UEMOA ont atteint 1902,5 milliards en 2013 et 43,7% de ces fonds ont été captés par le Sénégal. Toutefois ces fonds servent essentiellement à la consommation des ménages (54,6%), à l'investissement dans le secteur de l'immobilier (15,8%) aux dépenses d'éducation et de santé (9,8%) (BCEAO, 2015). Le reste va essentiellement aux événements familiaux et religieux

Il apparaît ainsi que la prise en charge des besoins quotidiens de consommation prend le dessus sur les investissements productifs. Cette situation soulève un certain nombre de questions liées notamment (1) aux perspectives de développement dans les zones de départ sur le long terme si le phénomène migratoire venait à s'essouffler, (2) aux risques de mal-adaptation liés au recul des activités agricoles dans les grands foyers de départ, (2) au rôle des autorités locales dans l'accompagnement des migrants à travers l'adoption de politiques et mesures incitatives ( foncier, accès à l'information, accompagnement dans la création d'entreprises, etc.) pour mieux orienter les transferts vers des investissements productifs et résilients, (4) au développement du capital social au niveau local à travers des structures de gouvernance représentatives et fortes capables de porter la réflexion prospective sur le développement de territoire et la formulation de programmes de développement à cet effet.

Adapté de : Wade, C.T., Dimé, M., Tandian, A., et Ehode, L.S (2017). Etat des lieux des liens entre migration, transferts et résilience au Changement climatique au Sénégal. Rapport d'étude. PRESA.

## Thème 3 : Changements climatiques, capital naturel, chaînes de valeurs et résilience des territoires

L'agriculture, l'élevage et la pêche, jouent un rôle essentiel comme moteurs d'emplois et d'inclusion sociale. Des stratégies sont développées pour la promotion et la modernisation de l'agriculture familiale en vue de rendre l'activité agricole moins vulnérable aux aléas climatiques. Cela passe par la mise en place de mesures d'atténuation et de lutte contre les changements climatiques, la diversification des moyens de subsistance, l'accroissement des niveaux de production et de productivité des principales cultures.

Les modèles de productions les plus efficaces sont ceux qui prennent en compte les petits producteurs et mettent en avant plus les moteurs économiques internes. Ce qui montre l'importance et l'utilité des partenariats territoriaux.

La territorialisation des politiques publiques doit être impulsée par des investissements structurants dans l'agriculture familiale basées sur mesures politiques de correction des déséquilibres territoriaux tout en favorisant une intercommunalité et de nouvelles vocations territoriales et en mobilisant toutes les ressources et les opportunités de mobilisation des acteurs économiques locaux (migrants, PME, producteurs, éleveurs, commerçants, associations économiques des femmes, etc.).

L'agro-écologie paysanne est une stratégie durable de création d'emplois pour les jeunes, d'autonomisation des communautés et de conservation de la biodiversité, par conséquent d'adaptation au changement climatique

Les pratiques de résilience des communautés face aux changements climatiques sont des constructions de longue durée. Il faut justement mieux étudier ces pratiques empiriques pour mieux les comprendre en vue de les capitaliser et d'accompagner les populations locales qui utilisent ces ressources.

### Encadré 4 : Analyse des Chaînes de Valeurs pour la Résilience des Zones Semi-Arides

Développée dans le cadre de la recherche PRESA, cette approche interdisciplinaire prend en compte les spécificités des zones semi-arides. Elle part du constat qu'il existe des différences structurelles entre ces zones et les autres espaces géographiques. La mise en œuvre de l'approche s'appuie sur 3 étapes clés, à savoir : (1) la cartographie de la chaîne de valeurs, (2) l'analyse des risques climatiques auxquels fait face chaque segment de la chaîne et (3) l'identification des options d'investissements pour le renforcement de la résilience de la chaîne de valeur.

L'outil a été appliqué aux chaînes de valeur coton (Burkina Faso et Pakistan) et viande (Sénégal et Kenya). Les conclusions suivantes ont été tirées de cet exercice :

- La perspective territoriale qui est à la base de cette approche permet une meilleure compréhension des potentialités de ces deux secteurs pour le renforcement de la résilience des zones semi-arides ;
- Il existe de réelles opportunités pour impulser un développement économique résilient au changement climatique dans les zones semi-arides : en effet plusieurs activités qui renforcent l'intégration horizontale et verticale de ces 2 secteurs permettent ainsi à plusieurs secteurs et acteurs économiques de se renforcer mutuellement et de se développer (tourisme, artisanat, santé animale, transformation, petit commerce, etc.) ;
- Il existe des risques de mal-adaptation qui pourraient provenir de l'adoption de stratégies à court terme en particulier celles qui sont déconnectées de la valorisation durable du secteur. Cette approche a montré que ces risques peuvent être évités si les gouvernements nationaux, locaux et les communautés investissent dans des options qui visent la sauvegarde durable des ressources (la mobilité pour l'élevage, les pratiques agro-écologiques, la promotion de l'agriculture familiale à la place des investissements de type agro-business, etc.) ;
- Dans les zones semi-arides il est nécessaire d'avoir une bonne articulation entre planification nationale et planification régionale, car dans ces espaces, les activités économiques et les déplacements des communautés transcendent les territoires nationaux. Il en est de même de la plupart des risques dont la prise en compte exige une approche supra-territoriale (commune, département or région).

Adapté de: Carabine, E., et Catherine Simonet. 2018. Value Chain Analysis for Resilience in Drylands: identification of adaptation options in key sectors. PRISE working paper.

## Thème 4: Adaptation du secteur privé, des collectivités territoriales et financement climatique

Les fonds climat sont importants et peuvent contribuer à stimuler des initiatives de renforcement de la résilience des communautés. Mais ils ne doivent pas se substituer aux efforts et engagement des Etats à adopter des options claires visant à inscrire la question de l'adaptation au changement climatique au centre des politiques publiques. Cette volonté devra également se traduire dans la structure des budgets et dans l'allocation des ressources.

L'Etat doit veiller à créer des fonds nationaux mixtes (intégrant les fonds climat et d'autres types de fonds) qui sont en phase avec les dispositifs institutionnels nationaux, et accessibles aux collectivités locales pour assurer la durabilité des effets des projets d'adaptation aux changements climatiques.

### **Encadré 5 : Le projet Décentralisation des fonds climat (DFC) : un modèle innovant de financement de l'adaptation au Mali et au Sénégal**

Le DFC est un projet de recherche action et de plaidoyer qui appuie les populations locales au Mali et Sénégal afin qu'elles deviennent plus résilientes au changement climatique grâce à des fonds d'adaptation mis à leur disposition. Cette initiative est financée par DFID à travers le programme BRACED (Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters).

La mise en place de l'initiative part du constat que les mécanismes de financement de l'adaptation qui existent atteignent difficilement les communautés. C'est la raison pour laquelle, l'initiative DFC est bâtie sur la conviction que pour contribuer efficacement aux renforcements des capacités de résilience et d'adaptation des communautés, les différents systèmes de financement climat doivent s'appuyer des mécanismes appropriés pour acheminer directement les fonds vers les communautés en s'appuyant sur des structures de gouvernance légitimes et responsables.

Afin de mettre en place ce modèle, la NEF, IED Afrique et IED ont accompagné les communautés et les collectivités territoriales des régions de Mopti (Mali) et Kaffrine (Sénégal) dans la conception et la mise œuvre des piliers du modèle comprenant notamment : (1) le renforcement des capacités des communautés afin qu'elles soient en mesure de conduire des exercices d'évaluation de la vulnérabilité de leurs territoires, et d'identifier et de prioriser les options de résilience, (2) de mettre en place des structures inclusives de gouvernance des fonds d'adaptation, à travers des comités locaux d'adaptation (3) d'assurer le suivi de la mise en œuvre des initiatives de résilience, (4) de mettre en place des plateformes multi-acteurs au niveau des territoires bénéficiaires et à l'échelle nationale afin d'accompagner la mise en œuvre de l'initiative et réfléchir aux conditions et modalités de son institutionnalisation.

Au total la résilience de plus 500,000 personnes a été renforcés dans les territoires à travers des investissements dans les biens publics et à impact durable dans des secteurs clés comme l'agriculture, l'élevage, l'accès à l'eau et à l'énergie, le renforcement du pouvoir économique des femmes. L'originalité de ce modèle est son ancrage dans le système de planification locale, afin de montrer que les collectivités territoriales pourraient demain se positionner les interlocuteurs aptes à recevoir et gérer les fonds climat au nom des populations locales.

## Thème 5 : Modalités de partenariat politique et économique pour l'action en faveur de communautés et collectivités résilientes

Le changement climatique a un caractère multidimensionnel, affectant tous les secteurs et tous les acteurs. C'est un phénomène global qui implique une prise en charge à différents échelons (global, national, local) mais est directement vécu dans les territoires. Ces territoires sont porteurs d'enjeux multiples puisqu'ils sont les réceptacles des politiques et des interventions ; d'où la nécessité d'une coordination des interventions entre les différentes parties prenantes

Il ne s'agit pas simplement de mettre en place un dispositif partenarial mais plutôt de veiller à la fonctionnalité des dispositifs mis en place afin d'atteindre les objectifs visés. Dans cette perspective, il faudra davantage promouvoir les partenariats publics-privés dans les territoires pour disposer de projets et moteurs économiques territoriaux.

L'Afrique s'urbanise rapidement et ce processus va s'accélérer dans les années à venir et pose des défis pour la résilience des populations et des communautés. Cela nécessite le renforcement des capacités d'anticipation de nos décideurs.

L'Etat a un rôle important à jouer dans la formation, les négociations et dans la mobilisation de ressources, en tissant des relations entre l'urbain et le rural sur la gouvernance des ressources avec la participation de tous les acteurs (recherche, OSC, élus, etc.).

# Principales recommandations de la conférence

Les connaissances et les expériences partagées durant ces trois jours de rencontre par une diversité d'acteurs ont permis d'aboutir aux recommandations suivantes en vue de contribuer à l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques en rapport avec la planification locale, la planification nationale et les agendas globaux :

- La pluralité des projets et programmes de développement, y compris les expériences développées par les populations locales, nécessite une bonne coordination pour mieux tirer profit des opportunités au niveau national et international. Pour soutenir ce processus dans le contexte de développement territorial, les décideurs politiques doivent aider à la création de plateformes, voire capitaliser celles existantes pour une meilleure résilience des territoires ;
- Les mécanismes de financement de l'adaptation dont les fonds verts climat, constituent une opportunité importante mais sont souvent inaccessibles aux collectivités territoriales. Il faudrait donc renforcer les capacités des acteurs locaux et promouvoir des échelles d'intervention appropriées (intercommunalité, projets transfrontaliers) afin de créer des conditions favorables à l'accès à ces financements. Des modèles innovants de financement décentralisé de l'adaptation comme le projet « Décentralisation des fonds climats (DFC) » doivent être identifiés, capitalisés et mis à l'échelle;
- Les Etats et les partenaires techniques et financiers doivent s'engager à appuyer la mise en place d'un système organisé de génération de savoirs sur les changements climatiques et la résilience des territoires. Des données désagrégées sont indispensables pour des politiques inclusives à l'échelle locale. L'Etat devrait revoir le système de production de données en prenant en compte la multiplicité des échelles d'utilisation de ces données ;
- Dans cette perspective, les États, les partenaires et les institutions de recherche doivent plus promouvoir la recherche dans le domaine du changement climatique afin de permettre l'accès aux données qui constituent des éléments importants pour la prise de décision qui devront renforcer la résilience.

Sur le plan méthodologique, il est nécessaire de recourir à l'évaluation stratégique environnementale pour faciliter la prise en compte de la dimension adaptation au changement climatique dans la conception et la mise en œuvre des projets de développement.

Les différentes catégories d'acteurs doivent de concert définir une échelle de gouvernance pertinente pour répondre aux effets du changement climatique dans les pays ouest africains et promouvoir le dialogue des territoires dans le contexte d'intercommunalité afin de mieux préserver le capital naturel.

Il est nécessaire d'adopter des pratiques agro-sylvo-pastorales face au changement climatique, habiliter les instituts de recherche à approfondir leurs connaissances scientifiques et les organismes de vulgarisation à diffuser ces connaissances et pratiques aux producteurs et promouvoir la coopération régionale en matière d'agro-écologie avec la création de plateformes de partage et de plaider sur la base des évidences scientifiques et des expériences.

Les États centraux doivent davantage impliquer le secteur privé et les collectivités locales dans l'élaboration des programmes d'adaptation et aux négociations internationales et ces acteurs doivent considérer le changement climatique non pas comme une menace seulement, mais aussi comme une opportunité à saisir.

Le questionnement des politiques publiques s'impose à propos de leurs effets sur les sociétés et sur le capital naturel, souvent plus dévastatrices que les changements climatiques elles-mêmes. La revue des politiques publiques devrait surtout être portée sur le terrain de la négociation participative de l'aide au développement, mais aussi de la réorientation des priorités de développement vers une meilleure exploitation des ressources locales, sans se focaliser sur des logiques de rente.

# Perspectives/Prochaines étapes

- Comment les ODD peuvent être déclinés au niveau territorial dans un contexte local de croissance démographique, d'urbanisation galopante marqué par le changement de préférences des consommateurs ?
- Explorer les dynamiques d'adaptation mais sans occulter les pratiques de mal-adaptations induites par les mobilités (exemple : incidences environnementales du déplacement du front arachidier au Sénégal)
- Comment créer un réseau pour répondre aux besoins de la recherche dans la région ? L'une des solutions est le partenariat qui prend en charge toutes les questions transversales grâce aux centres de spécialisation (chaines de valeur, alimentation...).



